

Mots-clés : santé, MEDTECH, HEALTHTECH, Levée de fonds, HardWare, hôpitaux, cliniques, innovation, Centres de rééducation, software, firmware, AVC, Amputés , ...

## Myotact accélère son développement

**Après avoir obtenu plus de 900 k€ de subvention, la startup bordelaise Myotact lance une campagne de financement participatif et choisit la plateforme Tudigo, spécialiste des projets à impact, pour lever 650 k€.**

*M. Cavrois CEO de Myotact : « Nous avons sécurisé 250 k€ de la part de notre actionnaire actuel et fort du soutien de la BPI en aides publiques, nous cherchons 650k€ pour atteindre le prochain jalon début 2025 qui correspond à la commercialisation de notre dispositif en Europe et aux US. »*

Bordeaux, le 24 juillet 2023,

Dans le monde, c'est plus de 14 millions de personnes par an qui entrent dans un parcours de soins ultra complexe et très lourd psychologiquement, notamment les patients hémiplésiques post-AVC et les personnes amputées. Les thérapies médicales sont limitées par manque de personnels et de places en centres de rééducation. La plupart des dispositifs se concentrent sur une utilisation en centre de rééducation, limitant les prises en charges précoces en hospitalisation et sur le long terme au domicile du patient.



Afin d'améliorer l'engagement et la motivation des patients dans un processus de rééducation personnalisée, Myotact a développé un dispositif médical permettant une rééducation précoce et autonome.

Le projet est né suite à 4 ans de travaux de recherche de chercheurs, d'ingénieurs et de médecins de l'Institut de Neurosciences Cognitives et Intégratives d'Aquitaine (INCIA) avec pour ambition de redonner de la mobilité et améliorer la rééducation des personnes ayant perdu l'usage de leurs membres. *“Notre obsession : permettre à ces personnes en situation de handicap de retrouver de l'autonomie au plus tôt de la rééducation, facilitant ainsi un retour à une vie normale”*.

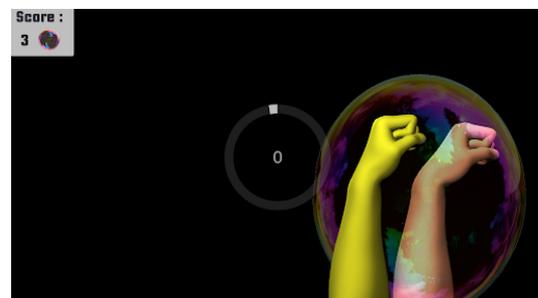
Le dispositif médical de Myotact s'adresse aux personnes qui ont un trouble du contrôle moteur. En particulier, les personnes ayant eu un AVC, également les personnes amputées, atteintes de paralysie cérébrale ou plus largement de spasticité.

## La solution Myotact :

Myotact propose un protocole unique pour offrir une rééducation autonome encadrée à tout moment, à l'hôpital, en centre de rééducation et à domicile.

Pour cela, des équipes d'ingénieurs ont développé un bracelet unique embarquant différents capteurs d'analyse du mouvement. Le bracelet est couplé à une application, motivant la rééducation à travers ses différents jeux et animations d'avatar.

En plus du retour visuel classique, le dispositif offre un retour haptique. C'est le premier dispositif exploitant un double biofeedback pour la rééducation active de la fonction motrice.



## Les prochaines étapes :

Créée en avril 2022 par Maxime Cavrois spécialisé dans le développement commercial et marketing de dispositifs médicaux, Christophe Halgand, ingénieur en robotique humanoïde et neurosciences et Matthieu Guemann, maître de conférence et président de la société française de physiothérapie, la startup ambitionne de conquérir le marché européen et américain avec un début de commercialisation de son dispositif prévu début 2025 sur un marché estimé à plus de 4 milliards d'euros.



\* De gauche à droite, Christophe Halgand, Maxime Cavrois, Matthieu Guemann, crédit photo Coraline Bertrand / Rue89 Bordeaux

Suite à deux études cliniques avec des résultats plus que prometteurs, la startup a déposé un brevet sur son innovation en Europe, en Chine et aux US. Une équipe a été recrutée pour construire les prototypes qui sont utilisés sur les patients grâce à des collaborations avec des centres de rééducation en France, Espagne et aux US.

Avec sa technologie, Myotact souhaite s'inscrire sur l'ensemble du parcours de réadaptation des patients avec une première utilisation à l'hôpital puis dans les centres de rééducation et enfin au domicile des patients avec la médecine de ville.

## **Détails de l'opération :**

Lancement de la campagne: 7 Août 2023

Conditions d'investissement :

- Ticket minimum : 1000 €/ personne
- Montant recherché maximum: 650 k€, avec un plancher de l'opération fixé à 350 k€
- Défisicalisation : éligible IR-PME et PEA / PEA-PME

Pour investir, rdv sur : <https://invest.tudigo.co/Myotact>

## **Contact presse Myotact :**

Myotact - Maxime Cavrois - m.cavrois@myotact.com - 06 51 54 63 43

## **Contacts presse Tudigo:**

Samuel BEAUPAIN – 06 88 48 48 02 – samuel@edifice-communication.com

Etienne RICHEL – 07 85 89 64 57 - etienne@edifice-communication.com